REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B. P. 1044 KIGALI

Kigali, le 0 3 OCT. 1986

Nº 3823 /15.00.01

Monsieur le Directeur de l'ELECTROGAZ KIGALI

objet: Libération d'un joueur.

Monsieur le Directeur,

gubeidiairement à ma lettre nº 2536/
15.08.01 du 27 juin 1986 relative à l'objet repris en marge, j'ai
l'homeur de porter à votre connaissance que le stage de la sélection
pationale de volleyball initialement programmé au mois de juillet 1986
s'effectuera entre les 5 et 11 octobre 1986.

Aussi, je vous demanderais de bien vouleir libérer le joueur NGAMIJE Esdras pour la période du 25 septembre au 14 octobre 1985 en vue de lui permettre de suivre les entraînements prévus à cet effet.

veuilles agréer, monsieur le pirecteur, l'expression de ma considération distinguée.

> te ministre de la jeunesse et du mouvement coopératif NDINDILIYIMANA Augustin

BJONE HWANDERS

It co. man.

Secretaire General

REPUBLIQUE RVANDAISE
WINISTERE DE LA JEMBSSE
ET DU MOUVEMENT GOOPERATIP
B.V. 1044 KIGALI

10 3823 /15.08.01

Monsieur le Birecteur de l'ELECTROGAZ K I G A L I

objet: gibération d'un joueur.

Monsieur le Directeur,

gubeidiairement à un lettre nº 2536/
15.08.01 du 27 juin 1986 relative à l'objet repris en marge, j'ai
l'homeur de porter à votre commissance que le stage de la sélection
pationale de volleyball initialement programmé au mois de juillet 1986
s'effectuera entre les 5 et 11 octobre 1986.

vouloir libérer le joueur MGAMIJE Esdras pour la période du 25 septembre au 14 octobre 1986 en vue de lui permettre de suivre les entraînements prévus à cet effet.

veuilles agréer, ponsiour le pirecteur, l'expression de un considération distinguée.

> re ministro de la jeunesse et du marvement geopératif MDDDDTTYTMANA Augustin

OLIGHE RWANDAIST

10

rt gol mer

Secrétaire Général

PREPUBLIQUE RVANDAISE

MINISTERE DE LA JEUNESSE

BY DU NOUVEMENT COOPERATIF

B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, 10 24 JUH 1986

₩ 2447 /15.08.01

Mensieur le Secrétaire Général du Service Central de Renseignements K I G A L I.-

Mensieur le Secrétaire Général,

J'ai l'hemmeur de porter à vetre commaissance que netre sélection nationale de Velleyball se rendra à MONTFELLIER (FRANCE) pour y suivre un stage d'entraînement.

included in Palestonia tradition to being both sections

IN MARKET THE CITY THE ACTION COMES SO THE

Amesi, je veus demanderais de bien vouleir autoriser l'établissement de passeports des membres composant cette délégation tels que repris en annexe.

Veuilles agréer, Mensieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma considération distinguée.

C.P.I.ks

Son Excellence Hensieur le Président de la République Ryandaise

KIGALI .-

Le Mindatre de la Jounesse

not done the way be dead and

is feet for

50/012/2

REPUBLIQUE REANDAISE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU HOUVEMENT COOPERATIF B.P. 1044 KIGALI Kigali, 19 7 JUIN 1986 No 2556/15,08.01

Monsieur le Directeur de l'ELECTROGAZ KIGALI

Monsieur le Directeur.

J'ai l'honneur de porter à votre commaissance que dans le cadre des échanges sportifs que le Rwanda entretient avec les pays amis, notre Sélection Mationale de Volleyball séjournera en France dans la période comprise entre les 4 et 18 Juillet 1986.

Aussi, je vous demanderais de bien vouloir libérer le joueur NGANIJE Esdras à partir du 27 Juin 1986 pour suivre les entraînements de préparation et effectuer cette mission.

Vauillez agréer, Mensieur le Directeur, L'assurance de ma considération distinguée.

> te Ministro de et du Monvener NDENDILIYIMAN

> > ALt Col B



Kigali, 10 26 SEP. 1986

REPUBLIQUE RWANDAISE
MUNISTERE DE LA JEUNESSE

ET DU MOUVEMENT COOPERATIP

11º 3744 /15.08.01

Monoieur le Scorétaire Général du Service Central de Renseignements K I G A L L.-

Monaieur le Secrétaire Général,

Subsidinfrement à ma lettre n°2447/
15.08.01 du 24 juin 1986, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir autoriser l'établissement de passeports aux membres de la délégation rwendaise de volleyball qui doit se rendre à Montpellier (France) pour y suivre un stage d'entraînement.

programmée au mois de juillet 1986, mais a été reportée au mois d'octobre 1986 par la partie française. Le séjour de la délégation s'étendra sur la période allant du 3 au 14 octobre 1986.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I.A:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise K I G A L I.- te Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopéralis unimility many des quitan